



19 MAI / COUPE DE FRANCE KALI ESKRIMA

UNE PREMIÈRE REPLIE D'ESPOIR

PLUS DE 50 COMBATTANTS SE SONT AFFRONTÉS AU STADE PIERRE DE COUBERTIN, À PARIS, LE 19 MAI DERNIER POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA COUPE DE FRANCE DE KALI ESKRIMA. BILAN : AMBITION ET DÉSIR D'EN DÉCOUDRE !

Seuls les seniors masculins ont été concernés par l'évènement. « Si l'équipe d'arbitrage a été difficile à mettre en place, nous nous réjouissons d'avoir pu organiser une première compétition de cette ampleur », explique Christophe Soulié, principal organisateur. En déficience de rencontres, les pratiquants ont eu à cœur de s'exprimer. « Il y avait une véritable attente. Cela s'est ressenti dans l'engagement des combats », précise le référent. Evidemment, tout n'a pas fonctionné du premier coup. « Nous pouvons mieux faire. Pour cela, nous affinerons les règles, l'arbitrage et nous retravaillerons le programme », concède-t-il. Ce premier essai a permis de constater que la formule peut s'exporter sur des ligues ou des zones pour le plus grand bonheur des 2 500 licenciés. ➔



23 ET 24 MARS / COUPE DE FRANCE NIHON TAI JITSU

Le nouvel élan du nihon tai jitsu

La 2^e édition de la coupe de France de nihon tai jitsu après une interruption de deux années a remporté son pari. Avec plus de 120 compétiteurs réunis à Paris les 23 et 24 mars derniers, l'évènement peut être considéré comme une réussite.

« C'est un chiffre record pour notre discipline qui nous incite à développer notre politique de communication et à séduire la jeunesse », explique, ravi, Laurent Larivière, responsable de la commission nationale de tai-jitsu. Au total, 18 clubs

sont venus des quatre coins de la France.

Le samedi, 48 enfants et adolescents ont disputé les épreuves des katas, du self défense par équipes et du goshin shobu.

Le même jour, les adultes se sont confrontés aux katas individuels et par équipes ainsi qu'aux randoris.

Le dimanche a été consacré au goshin shobu. Direction le Sud de la France pour la prochaine édition qui se déroulera à Istres (Bouches-du-Rhône). ➔